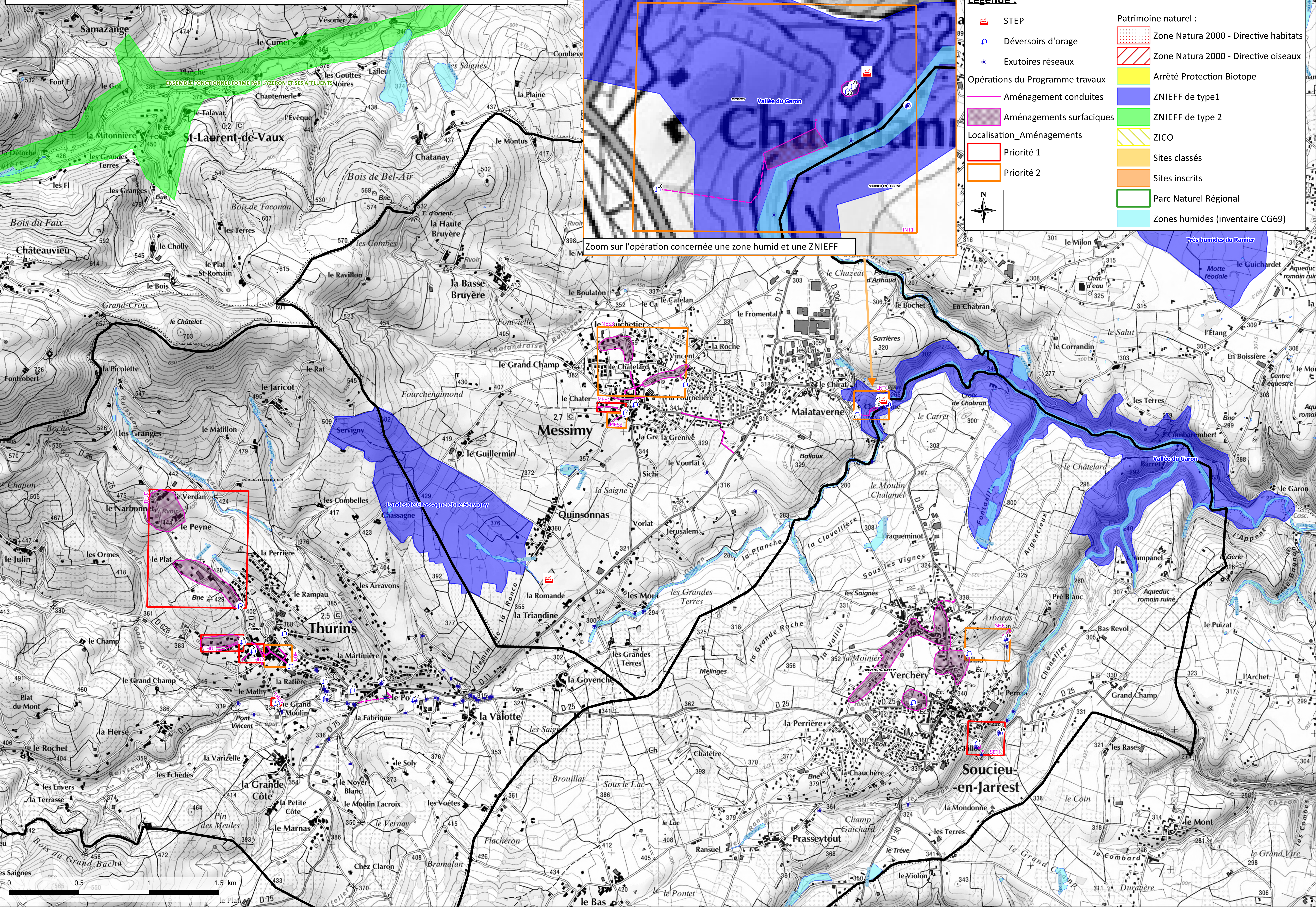


**Annexe 8.1.2. Plan de situation des opérations du programme de travaux avec report du Patrimoine naturel**



**Légende :**

- STEP
- Déversoirs d'orage
- Exutoires réseaux
- Opérations du Programme travaux
  - Aménagement conduites
  - Aménagements surfaciques
- Localisation\_Aménagements**
  - Priorité 1
  - Priorité 2

**Patrimoine naturel :**

- Zone Natura 2000 - Directive habitats
- Zone Natura 2000 - Directive oiseaux
- Arrêté Protection Biotope
- ZNIEFF de type1
- ZNIEFF de type 2
- ZICO
- Sites classés
- Sites inscrits
- Parc Naturel Régional
- Zones humides (inventaire CG69)

Zoom sur l'opération concernée une zone humide et une ZNIEFF





# Annexe 8.1.2. Plan de situation de l'opération INT-SC2



**Légende**

- A\_STEP
- Exutoire
- Déversoirs d'orage

**Aménagements**

- aménagement conduite
- Aménagements surfacique

**Localisation\_Aménagements**

- 1
- 2

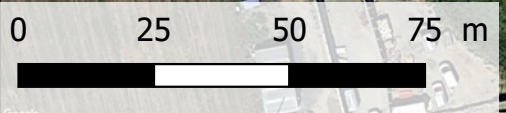
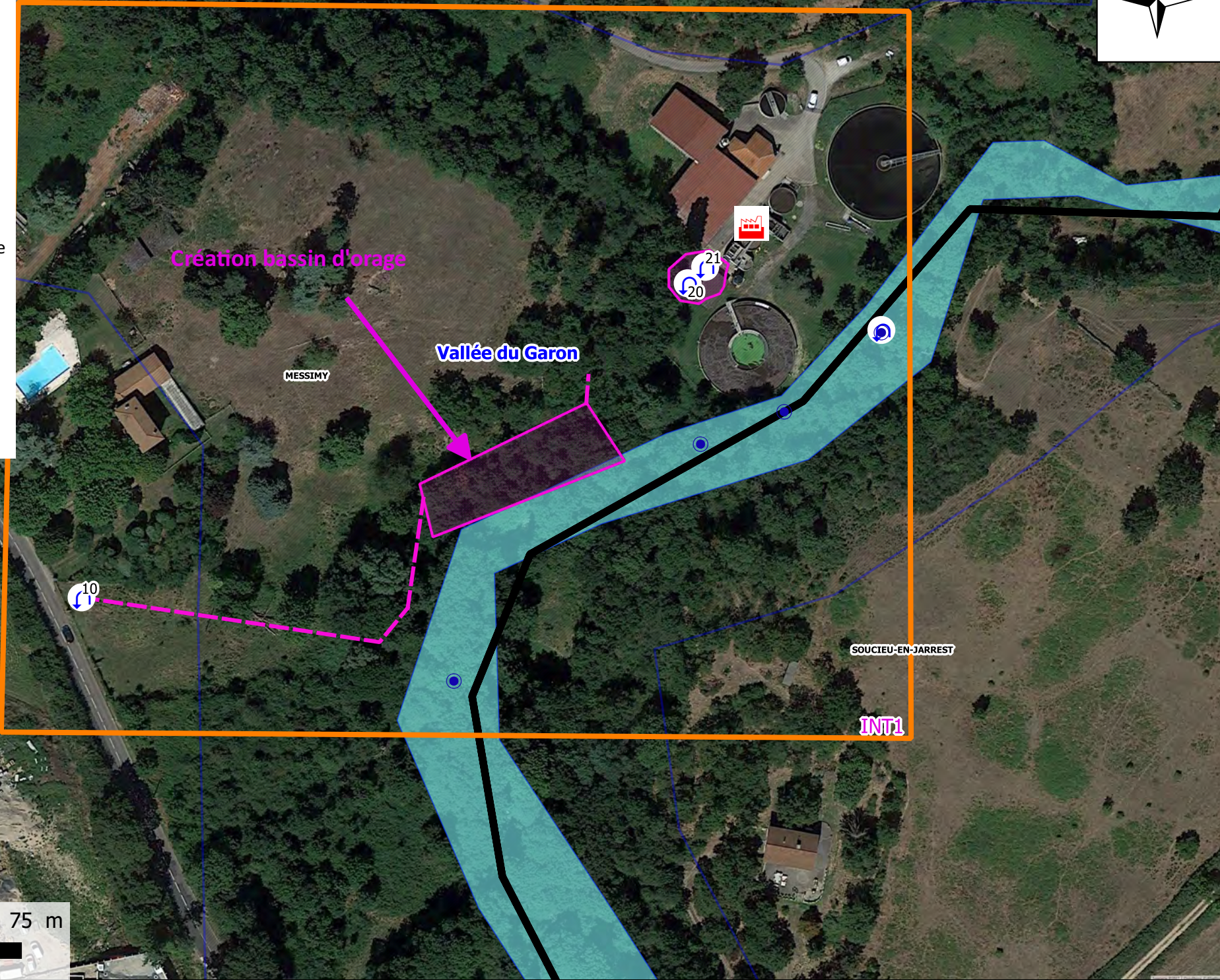
**Zones humides**

- 

**znief1**

- 

Fond : Google Satellite





# Annexe 8.1.2. Plan de situation de l'opération SEJ1



**Légende**

- A\_STEP
- Exutoire
- Déversoirs d'orage

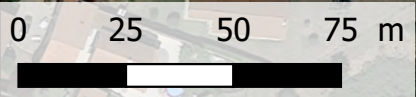
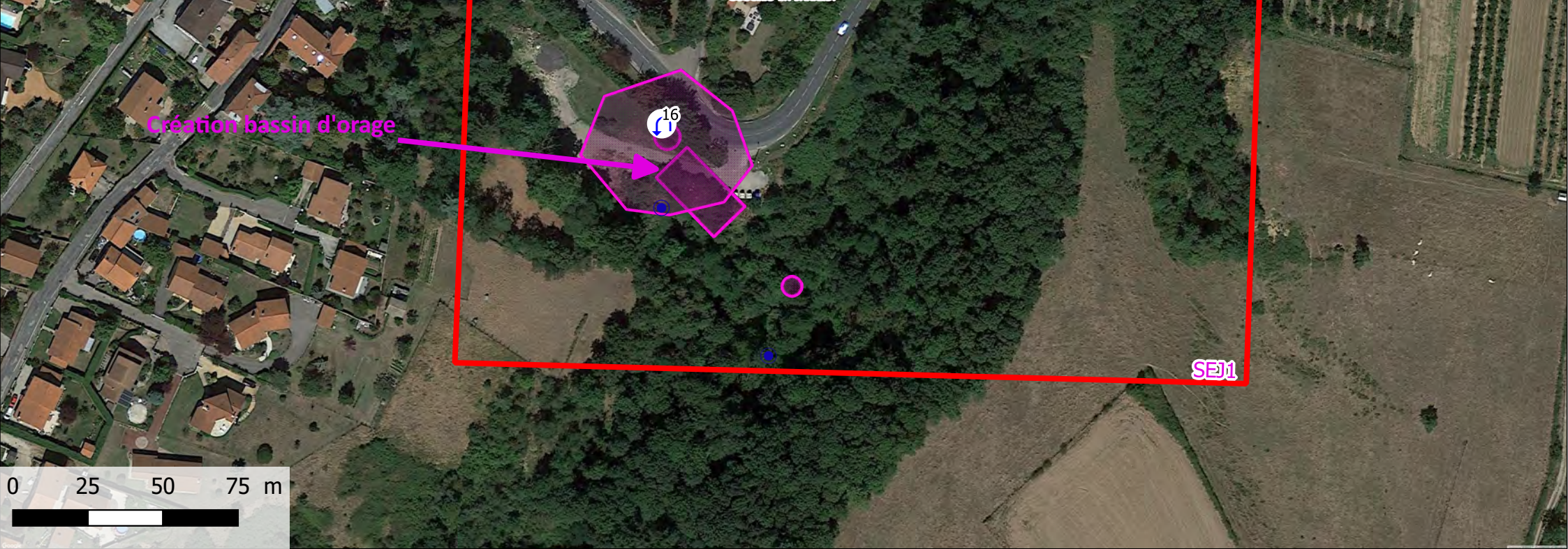
**Aménagements**

- aménagement conduite
- Aménagements surfacique

**Localisation\_Aménagements**

- 1
- 2
- Zones humides
- znieff1

Fond : Google Satellite





# Annexe 8.1.2. Plan de situation de l'opération SEJ2



**Légende**

- A\_STEP
- Exutoire
- Déversoirs d'orage

**Aménagements**

- aménagement conduite
- Aménagements surfacique

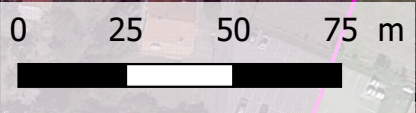
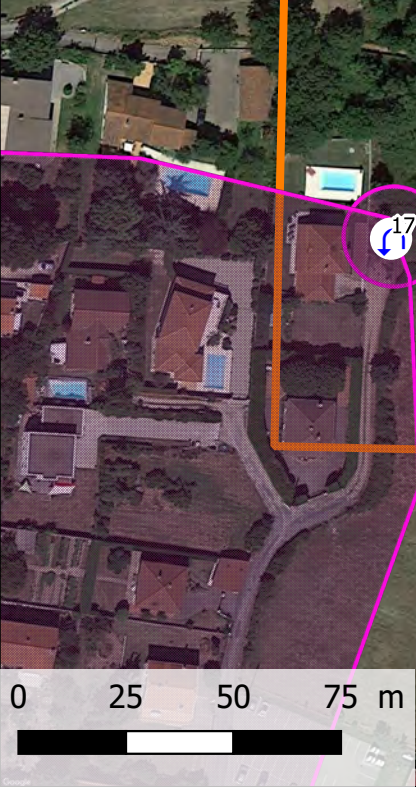
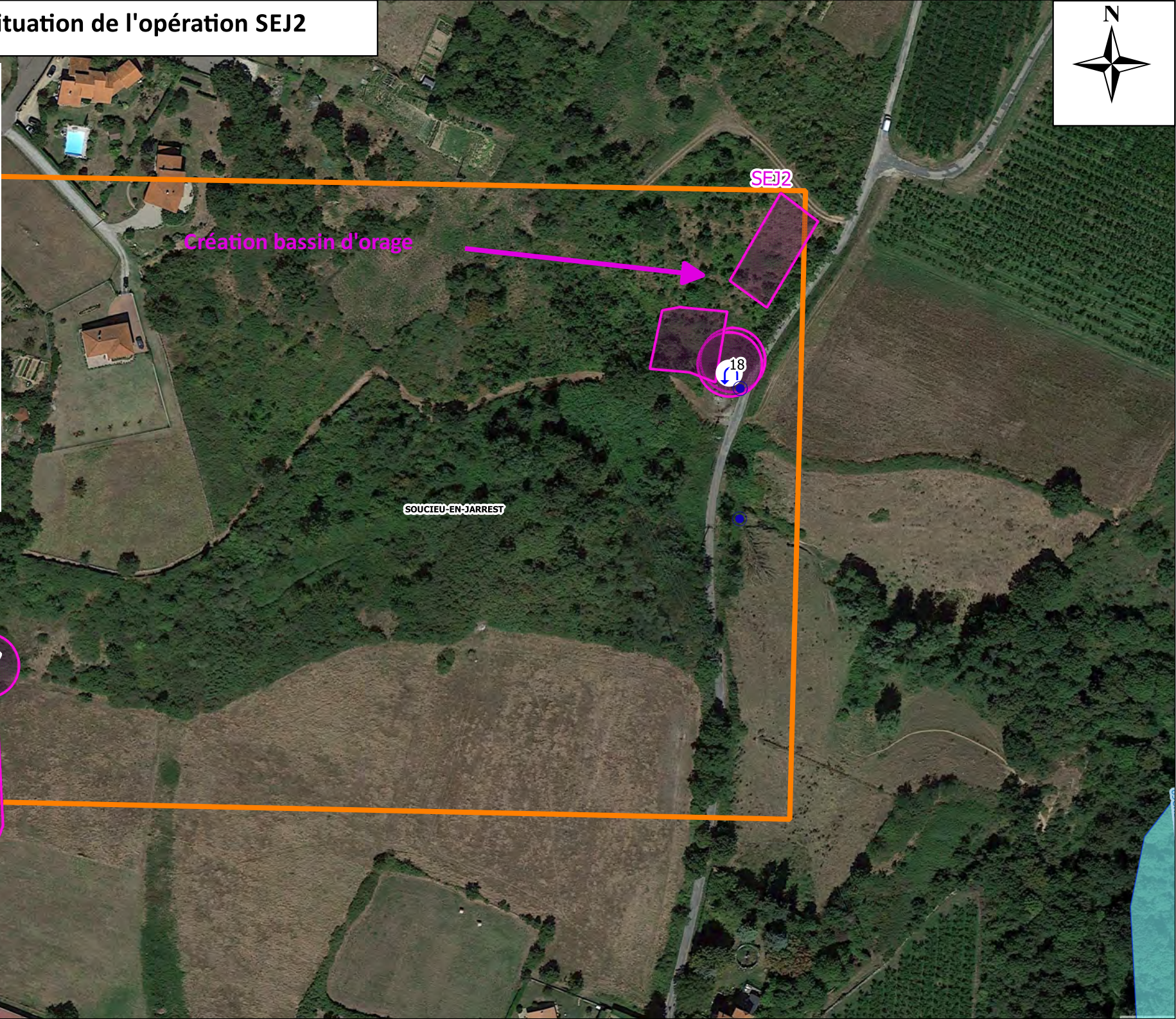
**Localisation\_Aménagements**

- 1
- 2


**Zones humides**

**znief1**

Fond : Google Satellite









**Département du Rhône**  
**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée du Garon**

**Etude :**  
**Schéma directeur des systèmes d'eaux usées et d'eaux pluviales**

**Plan :**  
**Plan de localisation des aménagements**  
**Commune de Messimy**

**Maître d'ouvrage :**  
  
**SAHVG**  
 Parc d'activités de Maison Blanche  
 1 Chemin Sabot  
 69 870 VAUXNERAY  
 Tél : 04 78 25 69 83

**Assistant à maître d'ouvrage :**

**Bureau d'études :**  
  
**Réalités Environnement**  
 165 Allée du Sauf - 69400  
 61604 TREVOUX Cedex  
 Tél : 04 78 25 46 02

**Échelle :**  
 1/2 000

**Fond :**  
 Cadastre

**Source :**  
 SAHVG

**Dossier :**  
 150131

**Légende**

**Basins :**

- Bassin de rétention des eaux pluviales
- Bassin d'orage
- Maitage
- Dessaboteur
- Déversoir d'orage
- Poste de refoulement

**Réseaux :**

- Séparatif - Eaux pluviales - Granulaire
- Fossé
- Séparatif - Eaux usées - Granulaire
- Séparatif - Eaux usées - Refoulement
- Unitaire - Granulaire

**Regards de visite :**

- Regard de visite eaux usées
- Regard de visite eaux pluviales
- Regard de visite mixed
- Grille ou orifice eaux pluviales
- Regard avant unitaire
- Exutoire

**Branchement particulier :**

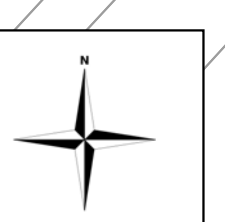
- Séparatif - Eaux pluviales
- Séparatif - Eaux usées
- Unitaire

**Station de traitement :**

- STEP Messimy

**Tableau de Suivi :**

Phase	Version	Date	Objet	Réalisation	Vérification
5	1	03/2017	Document initial	MB	MW
5	2	06/2017	Modification	MB	MW





Etude :  
**Schéma directeur des systèmes d'eaux usées et d'eaux pluviales**

**Plan de localisation des aménagements**  
**Commune de Soucieu-en-Jarrest**


**Maître d'ouvrage :**  
SIAVVG  
Parc d'activités de Maison Blanche  
1 Chemin Scher  
69 670 VILLEURBANNE  
Tel : 04 78 22 28 23

**Assistant à maître d'ouvrage :**


**Bureau d'études :**  
Réalités  
Réalités Environnement  
165, Allée du Est - BP430  
69100 TRICOCHE Cedex  
Tel : 04 78 28 46 62

**Echelle :** 1:2.000  
**Fond :** Cadastre  
**Source :** SIAVVG  
**Dossier :** 150131

Phase	Version	Date	Objet	Réalisation	Vérification
5	1	02/2017	Document initial	MB	MW
5	2	09/2017	Modifications	MB	MW









**Département du Rhône**  
**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée du Garon**

Etude : **Schéma directeur des systèmes d'eaux usées et d'eaux pluviales**

Plan : **Plan de localisation des aménagements  
Commune de Thurins**

Maître d'ouvrage :   
**SIAHVG**  
 Parc d'activités de Marson Blanche  
 1 Chemin Sabier  
 69 878 VILLYBRET  
 Tel : 04 37 22 69 23

Assistant à maître d'ouvrage :   
**Réalités Environnement**  
 105 Allée du Parc - 69100  
 61004 TRÉVICOX Cedex  
 Tel. : 04 78 35 46 02

Bureau d'études :   
**Réalités Environnement**  
 105 Allée du Parc - 69100  
 61004 TRÉVICOX Cedex  
 Tel. : 04 78 35 46 02

**Échelle :** 1/2 000  
**Fond :** Cadastre  
**Source :** SIAHVG  
**Dossier :** 100131

**Legende**

**Basins :**  
 ● Bassin de rétention des eaux pluviales  
 ● Bassin d'orage  
 ⚡ Mâtage  
 ⚡ Dessaboteur  
 ⚡ Déversoir d'orage  
 ○ Poste de refoulement

**Regards de visite :**  
 ● Regard de visite eaux usées  
 ● Regard de visite unitaire  
 ● Regard de visite eaux pluviales  
 ● Regard de visite fosse  
 ● Grille ou bouches eaux pluviales  
 ● Regard avant unitaire

**Réseaux :**  
 — Séparatif - Eaux pluviales - Gravière  
 — Fossé  
 — Séparatif - Eaux usées - Gravière  
 — Séparatif - Eaux usées - Refoulement  
 — Unitaire - Gravière

**Existence :**  
 ● Existence

**Branchements particuliers :**  
 — Séparatif - Eaux pluviales  
 — Séparatif - Eaux usées  
 — Unitaire

**Suivi :**

Phase	Version	Date	Objet	Réalisation	Vérification
5	1	02/2017	Dossier initial	MB	MW
5	2	08/2017	Modifications	MB	MW



Schéma Directeur des systèmes d'eaux usées et d'eaux pluviales des communes de Messimy, Thurins et Soucieu-en-Jarret																									
Objectifs	Commune	Numéro d'actions	Localisation	Descriptif de l'action	Intérêt de l'action	Priorité d'action	Coût d'investissement € HT	Coût d'exploitation supplémentaire € HT	Coût d'investissement à 30 ans € HT	Gain en termes de réduction des dépensements et d'impact sur le milieu m³ supprimé/an	Ratio d'efficacité de réduction des dépensements €/m³/an supprimé	Gain ECP éliminés m³/éliminés	Ratio d'efficacité ECP éliminés €/m³/éliminés	Gain surface active déconnectée m² déconnecté	Ratio d'efficacité surface active déconnectée €/m² déconnecté										
																2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Objectif 1 : Diminution de l'impact du système de collecte sur la conformité système	Soucieu-en-Jarret	SE11	Route de Brignals	Création d'un bassin d'orage (V = 1 100 m³). Suppression du poste de refoulement du Furon. Création d'un nouveau poste de refoulement (180 m³/h) au droit du bassin d'orage et création d'un poste de refoulement secondaire (150 m³/h) au droit du réseau de transfert.	Suppression des rejets par temps de pluie au droit des déversoirs d'orage (DO15 et DO16). Mécunisation et facilité d'entretien du poste de refoulement par la création du bassin d'orage, permettant les interventions courtes sans dépensements, protection du milieu naturel.	Priorité 1	1 440 000 €	9 000 €	1 719 000 €	34 000	43	-	-	-	-	-									
		SE2-SC1	Rue du Perron	Ouverture en totalité de la vanne du DO17, remplacement du poste de refoulement du Perron (250 m³/h). Création d'un bassin d'orage (V = 300 m³) au droit du poste de refoulement du Perron.	Suppression des rejets par temps de pluie au droit des déversoirs d'orage (DO17 et DO18). Mécunisation et facilité d'entretien du poste de refoulement par la création du bassin d'orage, permettant les interventions courtes sans dépensements, protection du milieu naturel.	Priorité 2	495 000 €	7 500 €	720 000 €	10 000	50	-	-	-	-	-	-								
		SE2-SC2	Rue du Perron, rue du Moulin à Vent, de la rue César Geoffroy, de la rue Joseph Comrau, de la rue des Roches et de la rue Abbé Dufourière, suppression du DO15, déconnexion des maitrages.	Mise en séparatif de la rue du Moulin à Vent, de la rue César Geoffroy, de la rue Joseph Comrau, de la rue des Roches et de la rue Abbé Dufourière, suppression du DO15, déconnexion des maitrages.	Suppression des rejets par temps de pluie au droit des déversoirs d'orage (DO15 et DO16), réajustement et réajustement du poste de refoulement, protection du milieu naturel.	Priorité 2	1 428 000 € 22 000 €	-	1 428 000 € 22 000 €	10 000	145	-	-	-	-	-	-	-	Aménagements non prévus du fait de la considération du scénario SE2-SC1						
	Thurins	THU1	Route du Barrage	Mise en séparatif de la rue du Barrage via la création d'un réseau d'eau usées (Ø 200 mm) avec reprise des branchements, réutilisation du réseau unitaire en tant que réseau d'eau pluviales et, au droit de certains riverains, gestion des eaux pluviales à la parcelle.	Déconnexion des apports d'eau pluviales sur le réseau unitaire, protection de l'unité de traitement, suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO4, protection du milieu naturel.	Priorité 1	205 000 €	-	205 000 €	2 764	74	-	-	-	18 130	11	-	-							
		THU2	Rue du Michard	Mise en séparatif de la rue du Michard via la création d'un réseau d'eau usées (Ø 200 mm) avec reprise des branchements, réutilisation du réseau unitaire en tant que réseau d'eau pluviales et suppression du maitrage au droit de la place Ouges.	Déconnexion des apports d'eau pluviales sur le réseau unitaire, protection de l'unité de traitement, suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO4, protection du milieu naturel.	Priorité 1	171 000 € 2 000 €	-	171 000 € 2 000 €	600	251	-	-	-	5 730	30	-	-							
		THU3	Route d'Yaron	Contrôles et reprises éventuelles des branchements d'eau pluviales au droit de la route d'Yaron afin de se connecter aux réseaux d'eau pluviales existants.	Déconnexion des apports d'eau pluviales sur le réseau unitaire, protection de l'unité de traitement, suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO3, protection du milieu naturel.	Priorité 1	62 000 €	3 200 €	65 200 €	364	170	-	-	-	2 240	28	-	-							
		THU4	Rue du 8 Mai 1945	Mise en séparatif de la rue du 8 Mai 1945 via la création d'un réseau d'eau usées (Ø 200 mm) avec reprise des branchements et le remplacement du réseau unitaire existant en tant que réseau d'eau pluviales (Ø 300 mm et Ø 400 mm).	Déconnexion des apports d'eau pluviales sur le réseau unitaire, protection de l'unité de traitement, suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO4, protection du milieu naturel.	Priorité 2	421 000 € 199 000 €	-	421 000 € 199 000 €	400	1 950	-	-	-	7 880	79	-	-							
		THU5	Chemin du Mathy	Ouverture en totalité de la vanne du DO3.	Suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO3, protection du milieu naturel.	Priorité 1	-	-	-	7 500	-	-	-	-	-	-	-	-							
	Messimy	MES1	Chemin du Chater	Mise en séparatif du chemin du Chater via la création d'un réseau d'eau usées (Ø 200 mm) avec reprise des branchements et la réutilisation du réseau unitaire en tant que réseau d'eau pluviales.	Déconnexion des apports d'eau pluviales sur le réseau unitaire, protection de l'unité de traitement, suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO12, protection du milieu naturel.	Priorité 1	167 000 €	-	167 000 €	195	856	-	-	-	14 800	11	-	-							
		MES2	Route du Quinsonas	Mise en séparatif de la rue du Quinsonas via la création d'un réseau d'eau usées (Ø 200 mm) avec reprise des branchements, la réutilisation du réseau unitaire en tant que réseau d'eau pluviales et la suppression du DO11 existant en aval.	Déconnexion des apports d'eau pluviales sur le réseau unitaire, protection de l'unité de traitement, suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO11, protection du milieu naturel.	Priorité 2	119 000 €	-	119 000 €	64	1 859	-	-	-	3 330	36	-	-							
		MES3	Chemin la Font Chemin de la Pra Route des Granges	Mise en séparatif du chemin la Font, du chemin de la Pra et de la route des Granges via la création de réseaux d'eau pluviales (Ø 300 mm et Ø 400 mm), la création d'un réseau d'eau usées (Ø 200 mm) et le contrôle ainsi que la reprise éventuelle des branchements d'eau pluviales afin de se connecter aux réseaux d'eau pluviales existants.	Déconnexion des apports d'eau pluviales sur le réseau unitaire, protection de l'unité de traitement, suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO14, protection du milieu naturel.	Priorité 2	83 000 € 288 000 €	-	83 000 € 288 000 €	9 474	39	3	108 480	27 300	14	-	-								
	Intercommunal	INT1-SC1	Station d'épuration	Redimensionnement des réseaux en amont de la station d'épuration (Ø 100 mm - Ø 800 mm) et création d'un bassin d'orage au droit de l'entrée de la station d'épuration (V = 1 000 m³, vidange en 24h).	Suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO10, amélioration des écoulements d'eau usées en entrée de station d'épuration, facilité d'entretien de la station d'épuration par la création du bassin d'orage, permettant les interventions courtes sans dépensements, protection du milieu naturel.	Priorité 2	1 087 000 €	-	1 087 000 €	27 235	63	-	-	-	-	-	-	-	Aménagements non prévus du fait de la considération du scénario INT1-SC2						
		INT1-SC2	Station d'épuration	Redimensionnement des réseaux en amont de la station d'épuration (Ø 600 mm - Ø 800 mm) et création d'un bassin d'orage en amont de la station d'épuration (V = 1 000 m³, vidange en 24h).	Suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO10, amélioration des écoulements d'eau usées en entrée de station d'épuration, facilité d'entretien de la station d'épuration par la création du bassin d'orage, permettant les interventions courtes sans dépensements, protection du milieu naturel.	Priorité 2	992 000 €	-	992 000 €	15 000	66	-	-	-	-	-	-	-							
	Objectif 2 : Mise en conformité du système de traitement	Tout le territoire	INT2	Station d'épuration	Amélioration de l'unité de traitement (création d'un bassin d'aération complémentaire d'une capacité de 1 000 kg SBO5), reprise des ouvrages de prétraitement, adaptation de la filière boue, rickolisation des anomalies diverses recensées.	Mise en conformité du système d'assainissement, augmentation de la capacité de traitement de l'unité de traitement.	Priorité 3	600 000 €	-	600 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-							
	Objectif 3 : Mise en place de l'autosurveillance réglementaire	Tout le territoire	INT3	Tout le système	Autosurveillance des déversoirs d'orage (équipement de la surveillance du bassin d'orage créé en amont du PR du Furon, modification de l'autosurveillance existante au droit du PR du Perron, suppression du dispositif d'autosurveillance au droit du DO10 Moulin Rose).	Mise à jour réglementaire de l'autosurveillance au droit du système de collecte.	Priorité 3	30 000 €	-	30 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-							
INT4			Tout le système	Mise à jour du manuel d'autosurveillance (intégration et prise en compte des modifications énoncées ci-dessus).	Prise en compte dans le manuel d'autosurveillance, de la mise à jour de l'autosurveillance au droit du système de collecte.	Priorité 3	-	3 000 €	3 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-								
INT5			Tout le système	Anomalies sur regards (reprise du génie civil des regards, charge de réseaux, reprise de branchements).	Amélioration du patrimoine, suppression des intrusions d'eau claire parasites permanentes ponctuelles au droit des regards.	Priorité 1	15 000 €	-	15 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-							
Objectif 4 : Améliorations diverses	Tout le territoire	INT6	Tout le système	Généralisation des réseaux d'eau usées (renouvellement annuel des réseaux, réalisation d'OPV gratuites, entretien des réseaux pluviales (renouvellement annuel des réseaux, entretien des ouvrages de rétention et des regards)).	Permettre, à long terme, d'assurer la qualité du service et la pérennité des ouvrages, en renouvelant régulièrement le patrimoine.	Priorité 2 Priorité 2	2 800 000 €	200 000 €	3 000 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Sur la durée du programme de travaux, un renouvellement du patrimoine assainissement sera assuré au travers des opérations de mises en séparatif et/ou de réhabilitations proposées. Cette action n'est donc pas envisagée sur la durée du présent programme de travaux.						
		INT7	Tout le système	Généralisation des réseaux d'eau pluviales (renouvellement annuel des réseaux, entretien des ouvrages de rétention et des regards).	Permettre, à long terme, d'assurer la qualité du service et la pérennité des ouvrages, en renouvelant régulièrement le patrimoine.	Priorité 2 Priorité 2	700 000 €	100 000 €	800 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Sur la durée du programme de travaux, un renouvellement du patrimoine eau pluviales sera assuré au travers des opérations de renforcement et/ou de redimensionnement de réseaux proposés. Cette action n'est donc pas envisagée sur la durée du présent programme de travaux.						
		INT8	Tout le système	Réalisation d'inspections télévisées dans un contexte favorable aux intrusions d'eau claire parasites permanentes.	Localisation des intrusions d'eau claire parasites permanentes afin de prévoir des aménagements permettant de réparer les tronçons dégradés et ainsi supprimer les apports d'eau claire parasites.	Priorité 1	-	40 000 €	40 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-							
		INT9	Tout le système	Réalisation d'essais à la fumée sur un linéaire cumulé de 21 300 m, classé par priorité.	Localisation des apports d'eau météoriques (eaux pluviales) au droit des réseaux d'assainissement sensibles (notamment au droit des bassins de collecte centralisés séparatifs) afin de prévoir des aménagements.	Priorité 2 Priorité 3	-	13 000 €	13 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-							
		INT10	Tout le système	Réalisation d'enquêtes de branchements au droit de 3 bassins de collecte identifiés, comme présentant de possibles défauts de raccordements d'eau usées (2 bassins à Messimy et 1 à Soucieu-en-Jarret).	Localisation des défauts de raccordement d'eau usées sur les réseaux d'eau pluviales au droit du système d'assainissement afin de permettre une déconnexion de ces raccordements.	Priorité 1	-	15 000 €	15 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-							
		INT11	Tout le système	Regardage schématisé des réseaux et branchements (environ 88 km de réseaux recensés, 1 400 regards et 3 000 branchements).	Amélioration de la connaissance du patrimoine assainissement au droit du système de collecte.	Priorité 1	-	70 000 €	70 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-							
Objectif 5 : Gestion des systèmes de collecte des eaux usées et des eaux pluviales lors d'événements pluvieux exceptionnels	Tout le territoire	INT12	Soucieu-en-Jarret	Redimensionnement du réseau unitaire existant au droit de la rue Antoine Traver (Ø 100 mm et Ø 200 mm - Ø 300 mm), augmentation du volume du bassin d'orage de la rue du Bal.	Amélioration du fonctionnement hydraulique du système de collecte pour des pluies exceptionnelles (jusqu'à une occurrence trentennale).	Priorité 2	603 000 €	-	603 000 €	1 300 m³ (en termes de réduction des volumes débordés pour une pluie trentennale)	464	-	-	-	-	-	-								
		Messimy	Thurins	Redimensionnement des réseaux d'eau pluviales existants au droit de la rue de la Poste et du chemin du Mathy (Ø 300 mm - Ø 400 mm et Ø 500 mm), redimensionnement des réseaux unitaires de transfert et mise en œuvre d'un trop-plein fonctionnant lors d'événements pluvieux exceptionnels.	Amélioration du fonctionnement hydraulique du système de collecte pour des pluies exceptionnelles (jusqu'à une occurrence trentennale).	Priorité 3	309 000 €	-	309 000 €	500 m³ (en termes de réduction des volumes débordés pour une pluie trentennale)	618	-	-	-	-	-	-								
																Montant EAUX USEES TOTAL HT par année									
																Montant EAUX PLUVIALES TOTAL HT par année									
																Montant TOTAL HT par année									
																Montant EAUX USEES TOTAL HT par priorité									
																Montant EAUX PLUVIALES TOTAL HT par priorité									
																Montant TOTAL HT par priorité									
																Montant EAUX USEES TOTAL HT									
																Montant EAUX PLUVIALES TOTAL HT									
																Montant TOTAL HT									
																Exploitation par année									
																Investissements liés aux eaux usées									
																Investissements liés aux eaux pluviales									
																Exploitation									

